****Fraude à l’ingénierie sociale

 **EXEMPLE DE LANGAGE DE MANDAT DE**

 **REPrÉseNTATION EN JUSTICE**

*Assurance LAWPRO ne vous oblige pas à utiliser le texte suivant ou toute formulation spécifique pour satisfaire aux exigences. L'exemple de formulation ci-dessous est fourni par Assurance LAWPRO pour votre considération et votre utilisation lorsque vous rédigez vos propres documents, afin d'être adapté en fonction de votre pratique et du sujet pour lequel il est utilisé.*

Prévention de la fraude

Pour prévenir la fraude et assurer la réception, le déblocage et le transfert sécuritaires de fonds ou d’actifs, nous prenons toujours les mesures suivantes afin de protéger les fonds ou les actifs:

1. Nous acceptons des fonds [ou des actifs] transmis par vous [ou par une autre partie] seulement par le moyen indiqué ci-dessous :
* Par transfert électronique de fonds à notre compte en fiducie numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_­­\_\_
* Par virement télégraphique à notre compte en fiducie numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Par chèque certifié délivré à nous au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Par le moyen précisé ici : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
1. Nous transférons des fonds [ou des actifs] à vous [ou à une autre partie] seulement par le moyen indiqué ci-dessous :
* Par transfert électronique de fonds à votre compte numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Par virement télégraphique à votre compte numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Par chèque certifié délivré à vous au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Par le moyen précisé ici : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
1. Nous débloquons des fonds ou des actifs en faveur d’un tiers seulement après avoir reçu votre confirmation verbale de ce transfert et celle de l’autre partie qui doit confirmer la véracité des détails relatifs au transfert.
2. Vous [ou une autre partie] ne devriez pas vous attendre à recevoir de nous des instructions révisées relatives au transfert de fonds ou d’actifs. Si vous [ou une autre partie] recevez une communication écrite qui semble venir de nous et qui annonce des modifications d’instructions, téléphonez-nous immédiatement au [numéro de téléphone] pour demander une confirmation verbale des modifications.
3. Si nous recevons des modifications de vos coordonnées [ou des coordonnés d’une autre partie] ou des modifications d’instructions relatives au transfert de fonds ou d’actifs, nous ne ferons rien tant que nous n’aurons pas reçu votre confirmation verbale [ou la confirmation verbale d’une partie] des nouvelles coordonnées ou des nouvelles instructions, en personne ou par téléphone au numéro suivant : [numéro de téléphone].